

**SCP M.Y CHASTANIER – A. ALLENO
G.RABANY-LAYEC**

Huissiers de Justice associés

G.CLAVIERE

Huissier de Justice salarié

39, Avenue du Président Wilson

93100 Montreuil-Sous-Bois

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF
ET LE DIX-SEPT SEPTEMBRE**

De 14H00 à 15H30

A LA REQUETE DE :

La société CREDIT LOGEMENT , S.A au capital de 1.253.974.758,25 euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général en exercice , domicilié es qualité audit siège

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Alain CIEOL, Avocat Associé du Cabinet BCMH , Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 27/29 Rue de Carency, 93000 BOBIGNY,

Agissant en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de Maître Gabrielle RABANY-LAYEC Huissier de justice associée au sein de la SCP CHASTANIER-ALLENO-RABANY-LAYEC Huissiers de justice associés et CLAVIERE Huissier de Justice salarié demeurant 39, Avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL en date du 09.08.2019

Et d'une quittance subrogative reçue en la forme authentique le 20.02.2019 suivant acte de Me LEROY-DEMOULINS, notaire, aux termes de laquelle la société « SOCIETE GENERALE » subroge la société « CREDIT LOGEMENT » conformément à l'article 120 1° du Code Civil , dans tous ses droits, actions et sûretés contre Monsieur Sonny PRIN et d'un jugement rendu par le TGI de BOBIGNY en date du 17.10.2017 signifié le 03.11.2017, et définitif ainsi que cela résulte d'un CNA en date du 05.12.2017, et, d'une inscription d'hypothèque judiciaire définitive publiée le 28.12.2017. ladite quittance ayant été publiée auprès du SPF de Bobigny 4 le 13.03.2019 D n°02788 , et signifiée

Je, Alexandre ALLENO , Huissier de Justice associé , membre de la SCP M.Y CHASTANIER – A. ALLENO – G. RABANY-LAYEC , Audienciers près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY et près des Tribunaux de Police et d'Instance de Montreuil-Sous-Bois, domicilié, 39, avenue du Président Wilson, 93104 Montreuil-Sous-Bois , soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour à 14 heures 00, sis 41 Avenue des Iris 93370 MONTFERMEIL, cadastré section Q n°150 lieudit 39 avenue des Iris

Après avoir averti * de ma visite ce jour par courrier LRAR et simple en date du 04.09.2019 , accompagné d'un employé de la SARL REZAM DIAGNOSTIQUES , diagnostiqueur expert à MONTREUIL (Seine Saint Denis) et de deux témoins requis par la loi Madame BOIDRON Frédérique et Madame BOIDRON Joséphine ,

Là étant sur place, 41 Avenue des Iris 93370 MONTFERMEIL, cadastré section Q n°150 lieudit 39 avenue des Iris

Je frappe au portail.
Une personne m'ouvre.
Il s'agit de *.

Je me présente, décline mon nom, prénom, ma qualité et l'objet de ma mission tout en lui présentant ma carte professionnelle.

Il m'autorise à pénétrer dans les lieux et à exercer ma mission.
Il me déclare ne pas vivre à cette adresse et que personne ne vit à cette adresse dans le pavillon.

Remarques générales :

Il s'agit d'une maison d'habitation datant du 20^{ème} siècle élevé sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée surélevé et de combles accessibles par l'extérieur mais non aménageables et non visités.

Le pavillon est implanté sur un terrain plat de forme rectangulaire , non entretenu, clos sur rue par un mur avec un large portail métallique deux vantaux et un portillon côté face gauche. Le terrain est clos côté face droit par un grillage souple et côté face gauche et fond par un mur.

Le style architectural du pavillon est courant. Le gros œuvre est édifié de maçonnerie, les planchers sont en bois, les façades sous enduit. La toiture à deux pans est réalisée de tuiles mécaniques sur une charpente en bois

Le pavillon est en très mauvais état, à refaire entièrement.

Des travaux ont été réalisés avec la création d'un mur pignon face droite en parpaings.

Le pavillon est situé dans le quartier de Franceville, quartier résidentiel de facture moyenne composé de pavillons de différents styles et époques.

Les commerces et services du centre-ville sont situés à un peu plus de 1 km accessible à pied. Des établissements scolaires sont situés sur le quartier.

La desserte routière est très médiocre et les voies rapides et autoroutes sont éloignées

La desserte ferroviaire est inexistante, puisque située à plus de 2 km, et la desserte en transport en commun est uniquement possible par le bus

Le pavillon est ainsi distribué : une entrée par l'arrière du pavillon donne sur un couloir qui dessert un salon lequel dessert un escalier qui mène au rez-de-chaussée surélevé via un couloir qui dessert une chambre.

Les combles sont accessibles par l'extérieur et sont non aménageables selon les déclarations de *



ENTREE AVEC COULOIR :

L'entrée se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en mauvais état.

Murs : les murs sont recouverts de faïence mi-hauteur et peinture côté droit et face en mauvais état et de parpaings bruts côté gauche sur l'allée.

Plafond : le plafond est éventré côté face gauche et le plancher supérieur est cassé.



SALON :

L'accès se réalise par une porte en bois partie centrale vitrée en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en mauvais état.

Murs : les murs sont recouverts de papier peint hors d'usage. Présence de moisissure.

Plafond : le plafond est recouvert de dalles de polystyrène en état médiocre.

Fenêtre : présence d'une fenêtre double vantaux ouvrante en bois simple vitrage très vétuste avec persiennes métalliques en état d'usage.



ESCALIER :

Un escalier en bois quart tournant donne accès au rez-de-chaussée surélevé.

Présence d'une fenêtre de petit dimension simple vantail ouvrante en bois simple vitrage dans la montée des escaliers.

COULOIR :

Le plancher est en très mauvais état. Le sous-sol est visible depuis la partie du plancher encore en place.

Sol : le sol est recouvert de parquet en très mauvais état.

Murs : les murs sont recouverts de papier peint en très mauvais état et peinture et faïence en partie fond face en mauvais état et de parpaings bruts côté gauche sur l'allée.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture écaillée en très mauvais état.

Fenêtre : présence d'une fenêtre sur l'arrière du pavillon en bois double vantaux ouvrante vitrage simple très vétuste avec persiennes métalliques en état d'usage.

Présence d'une fenêtre sur la façade avant du pavillon en bois double vantaux ouvrante vitrage simple très vétuste



CHAMBRE :

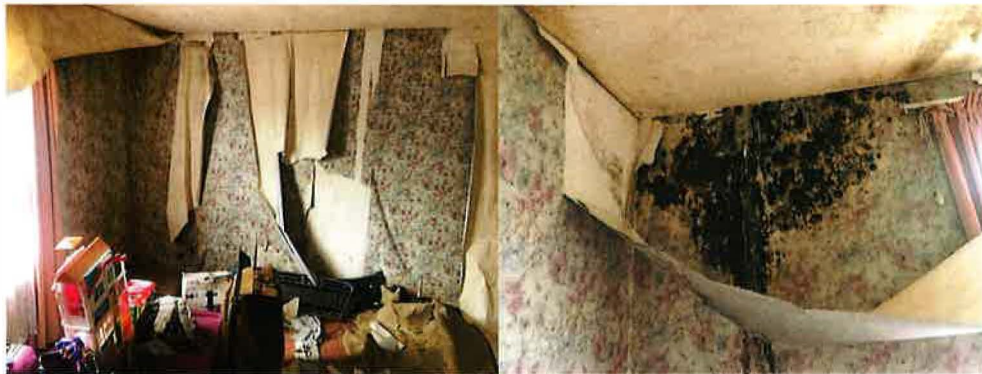
L'accès se réalise par une porte en bois double vantaux en mauvais état.

Sol : le sol est recouvert de moquette hors d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de papiers peints déchirés, hors d'usage avec présence de moisissure prononcée.

Plafond : le plafond est brut avec moisissure.prononcée.

Fenêtre : présence d'une fenêtre sur l'arrière du pavillon en bois double vantaux ouvrante vitrage simple très vétuste avec persiennes métalliques en état d'usage.



Les combles n'ont pu être visités.

Ma mission étant terminée,

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description, clos ce jour établi sur six feuilles.

Référence dossier étude 72810/812

Alexandre ALLENO
Huissiers de Justice
Gabrielle RABANELLE
Michel CHASTANER - Alexandre ALLENO - Gabrielle RABANELLE - Guillaume CLAUDE
REPUBLICAIN 1884